

PASS
DÉCOUVERTE

Durée : 4,5 jours - Du lundi au vendredi midi

CALENDRIER

2^{ème} semestre 2018
Micro-entrepreneur



Côte-d'Or

Nièvre

Saône-et-Loire

Yonne

Stage de Préparation à l'Installation (SPI)

DIJON	NEVERS	CHALON SUR SAÔNE	AUXERRE
JUILLET : du 02 au 06 JUILLET : du 16 au 20 SEPTEMBRE : du 03 au 07 SEPTEMBRE : du 10 au 14 OCTOBRE : du 08 au 12 NOVEMBRE : du 05 au 09 DECEMBRE : du 10 au 14	JUILLET : du 02 au 06 AOUT : du 20 au 24 SEPTEMBRE : du 10 au 14 OCTOBRE : du 08 au 12 NOVEMBRE : du 05 au 09 DECEMBRE : du 10 au 14	JUILLET : du 09 au 13 AOUT : du 27 au 31 SEPTEMBRE : du 24 au 28 OCTOBRE : du 22 au 26 NOVEMBRE : du 26 au 30 DECEMBRE : du 17 au 21 CHAROLLES OCTOBRE : du 01 au 05 DECEMBRE : du 10 au 14 MÂCON SEPTEMBRE : du 03 au 07 NOVEMBRE : du 12 au 16	JUILLET : du 16 au 20 AOUT : du 20 au 24 SEPTEMBRE : du 17 au 21 OCTOBRE : du 15 au 19 NOVEMBRE : du 12 au 16 DECEMBRE : du 14 au 12 MAILLOT JUILLET : du 23 au 27 SEPTEMBRE : du 10 au 14 OCTOBRE : du 22 au 26 DECEMBRE : du 03 au 07
Contact : 03 80 63 13 53 accueil-s21@artisanat-bourgogne.fr	Contact : Marjorie Ferraguti - 03 86 71 80 75 mferraguti@artisanat-bourgogne.fr	Contact : Sabrina Muller - 03 85 41 14 41 smuller@artisanat-bourgogne.fr	Contact : Carole Rémy - 03 86 42 05 94 cremy@artisanat-bourgogne.fr

PASS
DÉCOUVERTE

Durée : 4,5 jours - Du lundi au vendredi midi

CALENDRIER

2^{ème} semestre 2018
Micro-entrepreneur



Côte-d'Or

Nièvre

Saône-et-Loire

Yonne

Stage de Préparation à l'Installation (SPI)

DIJON	NEVERS	CHALON SUR SAÔNE	AUXERRE
JUILLET : du 02 au 06 JUILLET : du 16 au 20 SEPTEMBRE : du 03 au 07 SEPTEMBRE : du 10 au 14 OCTOBRE : du 08 au 12 NOVEMBRE : du 05 au 09 DECEMBRE : du 10 au 14	JUILLET : du 02 au 06 AOUT : du 20 au 24 SEPTEMBRE : du 10 au 14 OCTOBRE : du 08 au 12 NOVEMBRE : du 05 au 09 DECEMBRE : du 10 au 14	JUILLET : du 09 au 13 AOUT : du 27 au 31 SEPTEMBRE : du 24 au 28 OCTOBRE : du 22 au 26 NOVEMBRE : du 26 au 30 DECEMBRE : du 17 au 21 CHAROLLES OCTOBRE : du 01 au 05 DECEMBRE : du 10 au 14 MÂCON SEPTEMBRE : du 03 au 07 NOVEMBRE : du 12 au 16	JUILLET : du 16 au 20 AOUT : du 20 au 24 SEPTEMBRE : du 17 au 21 OCTOBRE : du 15 au 19 NOVEMBRE : du 12 au 16 DECEMBRE : du 14 au 12 MAILLOT JUILLET : du 23 au 27 SEPTEMBRE : du 10 au 14 OCTOBRE : du 22 au 26 DECEMBRE : du 03 au 07
Contact : 03 80 63 13 53 accueil-s21@artisanat-bourgogne.fr	Contact : Marjorie Ferraguti - 03 86 71 80 75 mferraguti@artisanat-bourgogne.fr	Contact : Sabrina Muller - 03 85 41 14 41 smuller@artisanat-bourgogne.fr	Contact : Carole Rémy - 03 86 42 05 94 cremy@artisanat-bourgogne.fr

Vous :

Nom : Prénom :

Nom de jeune fille :

Date de naissance : ___ / ___ / ___ Ville et département de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : Portable :

E-mail :

Situation actuelle : salarié demandeur d'emploi > de moins de 12 mois

Numéro IDE > de plus de 12 mois

autre : Préciser CPF (ex DIF)

Accompagnateur :(conjoint, associé, co-gérant) :

Nom : Prénom :

Votre projet d'entreprise :

Activité envisagée :

Commune d'implantation:

Date d'installation prévue: ___ / ___ / ___ Création : Reprise :

Date et type du stage choisi :du.....au.....

Statut envisagé : Auto-entreprise, EI, EURL, EIRL, SARL, SAS (entourez votre choix)

Lieu : (voir calendrier au verso)

Tarifs :

- 292,71 € - porteur de projet venant suivre la formation seul
- 485,42 € - créateur accompagné (limité à 1 accompagnateur)
- 370 € - règlement effectué par un organisme extérieur

Ce tarif inclut la réunion d'information découverte, le rendez-vous individuel découverte et le stage 35 h.

Chèque bancaire à l'ordre de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Interdépartementale accompagné du bulletin d'inscription.

Frais d'annulation ou de report : 25 €

Tout désistement à moins de 10 jours du début du stage entraînera l'encaissement du règlement.

Une convocation vous sera adressée dans les 10 jours précédant le début du stage.

Bulletin et règlement à retourner à l'adresse correspondante au lieu de stage.

Le cas échéant, j'atteste n'avoir pas donné suite, par convenance personnelle, à la proposition de SPI qui m'a été faite dans le délai des 30 jours de ma demande.

"Je certifie sur l'honneur que ces informations sont exactes et conformes"

Date :

Signature :

Vous :

Nom : Prénom :

Nom de jeune fille :

Date de naissance : ___ / ___ / ___ Ville et département de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : Portable :

E-mail :

Situation actuelle : salarié demandeur d'emploi > de moins de 12 mois

Numéro IDE > de plus de 12 mois

autre : Préciser CPF (ex DIF)

Accompagnateur :(conjoint, associé, co-gérant) :

Nom : Prénom :

Votre projet d'entreprise :

Activité envisagée :

Commune d'implantation:

Date d'installation prévue: ___ / ___ / ___ Création : Reprise :

Date et type du stage choisi :du.....au.....

Statut envisagé : Micro entreprise, EI, EURL, EIRL, SARL, SAS (entourez votre choix)

Lieu : (voir calendrier au verso)

Tarifs :

- 292,71 € - porteur de projet venant suivre la formation seul
- 485,42 € - créateur accompagné (limité à 1 accompagnateur)
- 370 € - règlement effectué par un organisme extérieur

Ce tarif inclut la réunion d'information découverte, le rendez-vous individuel découverte et le stage 35 h.

Chèque bancaire à l'ordre de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Interdépartementale accompagné du bulletin d'inscription.

Frais d'annulation ou de report : 25 €

Tout désistement à moins de 10 jours du début du stage entraînera l'encaissement du règlement.

Une convocation vous sera adressée dans les 10 jours précédant le début du stage.

Bulletin et règlement à retourner à l'adresse correspondante au lieu de stage.

Le cas échéant, j'atteste n'avoir pas donné suite, par convenance personnelle, à la proposition de SPI qui m'a été faite dans le délai des 30 jours de ma demande.

"Je certifie sur l'honneur que ces informations sont exactes et conformes"

Date :

Signature :